

# SAINT MAURICE D'IBIE

La Feuille d'automne 2020

Mesdames, Messieurs,  
Chers villageois,

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que Maire de Saint Maurice d'Ibie. En effet, si cela reste toujours un honneur, c'est également une grande responsabilité que d'endosser l'habit de premier édile.

Au nom de toute l'équipe, je voulais tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée. Après avoir vécu un printemps singulier, avec l'apparition de l'épidémie, le confinement, les élections municipales décalées, l'équipe que vous avez élue est au travail depuis maintenant 3 mois. La situation sanitaire a modifié le cours des événements et nous n'avons pas pu nous présenter à vous comme le veut la tradition. Mais un jour viendra où nous pourrons enfin nous réunir, je n'en doute pas.

Composée de 5 femmes et de 6 hommes aux compétences diverses, avec une moyenne d'âge plutôt jeune, 44 ans, notre équipe prend peu à peu ses marques. Au cours des prochains mois, nous visiterons les quartiers, à la rencontre de vous tous.

Dans un contexte inédit de crises, à la fois sanitaire, économique et sociale, les enjeux s'apparentent aujourd'hui à de multiples défis. Ceci dit, je peux vous assurer du dévouement de ceux qui, dorénavant, vont assurer les responsabilités de la gestion de notre village.

Dans un format volontairement réduit, vous trouverez dans les lignes qui suivent l'essentiel de l'actualité de notre village. Pour des raisons environnementales, le bulletin municipal « La Feuille » sera de préférence diffusé de façon dématérialisée à travers notre site internet, mais il pourra être édité en version papier sur demande.

Au nom de la nouvelle équipe, je vous souhaite, chers villageois, un très bel automne.

Pierre-Henri CHANAL  
Maire

## La nouvelle équipe municipale

Pierre-Henri CHANAL  
Maire

Serge VALLOS  
1<sup>er</sup> adjoint

Agnès GOLFIER  
2<sup>ème</sup> adjointe

Sylvie OZIL-HUBSCHER  
3<sup>ème</sup> adjointe

Mathieu ANDRÉ  
conseiller municipal  
délégué

Sharon ARSAC  
conseillère municipale  
déléguée

Sébastien DUMEZ  
conseiller municipal  
délégué

Elodie EMENT  
conseillère municipale  
déléguée

Françoise HERPIN  
conseillère municipale  
déléguée

Philippe LOMBARDO  
conseiller municipal  
délégué

Florian THIBON  
conseiller municipal  
délégué

### Vos contacts en Mairie :

Adresse : 2 Place de la Mairie 07170 Saint-Maurice-d'Ibie

Tel. : 04 75 94 71 41

Mail : [mairie@saint-maurice-d-ibie.fr](mailto:mairie@saint-maurice-d-ibie.fr)

Site internet : [www.saint-maurice-d-ibie.fr](http://www.saint-maurice-d-ibie.fr)

## **Commissions extra-municipales**

Lors du conseil municipal du 28 juin 2020,

7 commissions extra-municipales ont été créées.

Ces commissions sont composées de deux élus auxquels peuvent s'ajouter deux personnes non élues. Les personnes intéressées peuvent encore s'inscrire auprès de la secrétaire de Mairie ou auprès d'un élu.

Ainsi, à partir du mois d'octobre, les premières commissions pourront commencer à travailler sur différents sujets.

**Développement économique**  
Françoise Herpin et Sylvie Ozil-Hubscher

**Sécurité**  
Sylvie Ozil-Hubscher et Serge Valois

**Voie**  
Serge Valois et Philippe Lombardo

**Logement**  
Sébastien Dumez et Agnès Goffier

**Culture et patrimoine**  
Françoise Herpin et Elodie Ement

**Jeunesse**  
Sharon Arzac et Agnès Goffier

**Nature et environnement**  
Florian Thibon et Mathieu André

## **Fibre**

Le dernier calendrier prévisionnel fait état d'une mise en fonction en septembre 2021. Nous sommes loin des premières estimations qui nous promettaient la fibre pour début 2020.

## **Salle des fêtes**

Les travaux de la salle des fêtes sont presque terminés. Pour mémoire, nous devions l'inaugurer en janvier 2020. Hélas, entre la « covid 19 » et des problèmes de conformité, les travaux ont pris un retard conséquent.

La commission de sécurité a donné un avis favorable le 4 août 2020 pour sa réouverture. Il reste néanmoins quelques modifications à apporter.

## **Travaux divers**

**Routes :** Quelques travaux de remise en état de la chaussée ont été entrepris ou vont l'être prochainement. (Chemin de Reboul, Route des Valades, Entrée du cimetière, Chemin des Champs)

**Eclairage public :** Des modifications vont être apportées au niveau des lampadaires pour harmoniser l'ensemble. Nous allons également étudier la possibilité d'éteindre notre éclairage une partie de la nuit. Une réunion publique d'information sera organisée à ce sujet.

**Défense Incendie :** Selon les prescriptions de notre schéma de « défense extérieure contre l'incendie », nous allons faire installer une nouvelle borne incendie à l'entrée du quartier Remerquer.

## **Transports scolaires**

Pour rappel, le numéro de téléphone de l'accompagnateur du car scolaire est le 06 49 53 62 70.

Il est également important que les enfants soient présents 5 minutes avant le passage du car scolaire afin d'éviter, en bout de parcours, d'éventuels retards.

## **Agriculture**

Maité, bergère qui a fait pâturer son troupeau de brebis cette année sur la commune, recherche des terres agricoles pour augmenter sa surface de pâturage. Elle cherche également à acheter un terrain pour s'installer sur la commune. (6 ha au minimum avec eau et électricité pas trop éloignées)

Vous pouvez la joindre à l'adresse suivante :

Maité PROMPT 3 Place de la Mairie 07170 SAINT MAURICE D'IBIE

## Environnement

Les premières feuilles commencent à tomber. Lorsque les arbres seront nus, il se peut que l'on découvre des nids de frelons asiatiques. N'oublions pas que ces frelons déciment les abeilles et sont dangereux pour l'homme. Si vous apercevez ce type de nids, l'idéal est de prendre une photo et de l'envoyer à l'adresse de la mairie [mairie@saint-maurice-d-ibie.fr](mailto:mairie@saint-maurice-d-ibie.fr)

Pour plus de renseignements, visiter notre site internet [www.saint-maurice-d-ibie.fr](http://www.saint-maurice-d-ibie.fr)

## Urbanisme

Le code de l'urbanisme est particulièrement complexe. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.

## Avis de décès

2020 devient une année dramatique pour notre commune.

Pour rappel, nous ont quittés cette année, Jacob BUITELAAR, Pierre LOMBARDO, Germaine KNOCKAERT, Marcel MASSOT, Yvon DELAUZUN, Guy SAINT-DIZIER, Bernard VINCENT, Jean BUCHARD, Andrée LASCOMBE, André BASPEYRAS, Marie-Thérèse CHAMBON, mais aussi Gilbert ARSAC, Gaston BRIAND, Karl COURBET et Alésia LADET.

A toutes les familles endeuillées, la municipalité renouvelle ses plus sincères condoléances.

## Le coin des associations

### Accueil Ibie



Après 2 saisons quelque peu moroses du au climat social, cette année 2020 s'annonçait comme catastrophique pour cause de coronavirus. Finalement, c'est un été assez bien rempli dont ont bénéficié les hébergeurs de la vallée de l'Ibie.

Seul bémol pour notre association, après le report de la 5<sup>ème</sup> édition des Deuches en Ardèche pour septembre, c'est finalement l'annulation de la manifestation qui a été décidée. Sur les 50 équipages prévus, une vingtaine sont quand même venus, à titre individuel, profiter de nos hébergements et de notre territoire.

Accueil Ibie devrait cette automne organiser le nettoyage de la vallée. Nous vous tiendrons au courant de la date.

L'association a également participé à l'encadrement d'un chantier international « jeunesse » au mois d'août qui avait pour but de remettre à jour deux moulins sur l'Ibie (côté Lagorce), dans le cadre de la protection et de la valorisation de la Vallée de l'Ibie menées notamment par la communauté de communes de Berg et Coiron.

Bon automne à tous, prenez soin de vous.

### La boule de l'Ibie B.I.B.



Magnifique performance de l'équipe qui s'est imposée en coupe de France devant les redoutables pétanqueurs de Coucouron. Hélas, au tour suivant, Bourg Saint Andéol est venu à bout d'une valeureuse équipe de Saint Maurice d'Ibie qui quitte la compétition avec les honneurs.

## Comité des fêtes



*Petit message du comité des fêtes aux villageois :*

*Cette année particulière marquée par la crise sanitaire, ne nous aura pas permis d'organiser les festivités prévues et nous le regrettons sincèrement.*

*Sachez que nous attendons patiemment le feu vert des autorités afin de pouvoir nous réunir sereinement et nous amuser comme nous aimons tant le faire.*

*A ce jour, la rôtié de châtaignes est également compromise mais nous espérons toujours pouvoir fêter Noël ensemble le 13 décembre comme prévu initialement ...*

*Si tel est bien le cas, nous ne manquerons pas de vous en avertir par mail, courrier et affichage.*

*Dans l'attente de nos retrouvailles, nous vous souhaitons chaleureusement un bel automne.*

### A.C.C.A. Saint Maurice d'Ibie



*La saison de chasse 2020/2021 commence lentement en raison de la COVID 19 et ses restrictions.*

*Pour cette même raison, l'assemblée générale, prévue en juin, sera reportée en principe courant octobre.*

*A cette occasion, certaines décisions seront prises.*

### CALENDRIER DE CHASSE

*Jusqu'au 15 octobre, la chasse est autorisée les samedis, dimanches et jeudis.*

*Entre le 16 octobre et le 10 janvier 2021, la chasse est autorisée tous les jours sauf le mardi. Elle sera prolongée jusqu'au 28 février 2021 pour le sanglier.*

*Les battues au grand gibier sont prévues les jeudis et samedis puis également les dimanches à partir du 1<sup>er</sup> octobre.*

*En ce qui concerne les samedis, sauf imprévu météo, la chasse est organisée un samedi sur deux côté Ozières, un samedi sur deux côté Reboul.*

*En principe, la chasse du jeudi est prévue au Bois Sauvage ou à la Gourmandie.*

*A noter que l'association se réserve le droit de modifier au dernier moment son lieu de chasse en cas d'imprévus.*

### ATTENTION

*L'A.C.C.A. de Saint Maurice d'Ibie n'est pas la seule association à chasser sur le territoire communal. D'autres associations peuvent chasser en collaboration avec celle de Saint Maurice d'Ibie, en limite de territoire. Certains secteurs sont également réservés à des chasses privées.*

*Toutes les chasses sont signalées par des panneaux de prévention. (sauf en cas de vol de panneaux, ce qui malheureusement est arrivé par le passé)*

*Dans tous les cas, il est conseillé aux promeneurs de s'habiller, si possible, avec des vêtements voyants.*

*En cas de nécessité, vous pouvez contacter un responsable de l'A.C.C.A. ou son président, Joseph VALLOS.*

### Activités sportives et culturelles

*Une activité de « Yoga » est en place le jeudi à 18h à la salle des fêtes. Renseignements sur place.*

*Une activité de « Pilates » est en place le mardi à 17h30 à la salle des fêtes. Renseignements sur place.*